

LE DEVELOPPEMENT DU CAPITALISME AGRAIRE ET L'EMERGENCE DE PETITS PLANTEURS A L'ILE MAURICE

Par

*Raj VIRAHSAWMI **

INTRODUCTION

La spécificité du développement historique de l'île Maurice est qu'elle n'a pas connu le pré-capitalisme. Jadis inhabitée, son histoire est née avec l'expansion du mercantilisme, lui-même étant une étape de transition vers le capitalisme. Si bien que, contrairement aux autres pays d'Afrique, l'île Maurice n'a pas connu l'existence d'une paysannerie issue d'un mode de production féodal ou «tributaire» (1). Et, pourtant, il existe bel et bien dans l'île une classe de petits producteurs qui, d'ailleurs constitue la majorité de la population rurale. Comment s'est-elle formée ? C'est le développement du capitalisme, plus précisément la concentration du capital même qui l'a engendrée. Dans cet article, nous allons examiner la nature du développement du capitalisme à Maurice, son corrolaire qui est la concentration du capital et le mécanisme inévitable qui donna naissance à la petite production agricole.

Notons, par ailleurs, que ce sont ces petits cultivateurs de canne à sucre qui retiennent notre attention puisque les autres cultivateurs (cultures vivrières, tabac, thé, etc.) dans une petite île de plantation de canne à sucre sont très marginalisés. Les petits planteurs de cannes, comme on les définit chez nous, sont au nombre de 30.000 et cultivent environ 30 % des terres sous cannes. L'île Maurice a une superficie de 1.860 km² dont la plupart des terres cultivables sont consacrées à la culture de la canne. Ajoutons que sa population atteindra bientôt les 900.000 habitants et que le sucre constitue 87 % de nos exportations.

I. Le développement du capitalisme

Un relais mercantiliste

Successivement pour le mercantilisme arabe, portugais, hollandais et français (jusqu'au début du 19^{ème} siècle) l'île Maurice a été un RELAIS MERCANTILISTE de par sa position stratégique sur la route du commerce maritime dans l'Océan Indien. Elle a changé de main en fonction de la montée ou de la décadence des puissances mercantilistes mondiales.

* *Assistant en Economie Rurale à l'Université de l'île Maurice*

Mais, c'est sous l'occupation française (de 1721 à 1810) que le rôle de relais mercantile a été le plus étendu et le plus significatif historiquement. Car, premièrement, cette période a été marquée par un véritable peuplement par des européens (marchands, marins, soldats fonctionnaires et autres) et des africains venus avec la traite négrière. Deuxièmement, à partir de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, l'île Maurice devint même un grand comptoir maritime, s'ordonnant au commerce d'entrepôt, ouvert aux mercantilistes de toutes nationalités. Elle assumait le rôle spécifique de la périphérie qui est de canaliser vers elle les marchandises d'Orient et de transférer ces marchandises ensuite vers l'Europe et même vers les Etats Unis.

Il s'est aussitôt développé une haute bourgeoisie créole (2) (d'origine française) à vocation marchande. Ceci est très significatif dans la mesure où, comme nous le verrons plus tard, cette classe dominante va sous l'occupation anglaise investir dans le secteur du sucre, créant ainsi une interpénétration du capital commercial et du capital sucrier. Cette interpénétration se présente, donc, comme un début de la concentration du capital.

Troisièmement, l'occupation française fut aussi la période de grandes concessions de terre allouées à la bourgeoisie d'origine française. L'accès à la terre quasiment limité à la bourgeoisie d'origine française constitue même, comme nous verrons plus tard, un germe de la concentration des terres.

L'île Maurice fut un relais mercantiliste à main d'œuvre esclave. Elle connut un régime mercantilo-esclavagiste peu commun, puisque la grosse part de la main d'œuvre esclaves était orientée vers le secteur dominant : les activités liées au commerce extérieur (embarquement, débarquement des marchandises, constructions des magasins, entretien du port. Dans cette division du travail au sein du système mercantiliste, l'île Maurice est approvisionnée en produits alimentaires à partir des îles voisines. On dit que l'île Maurice était le port, l'île de la Réunion (île voisine) le grenier.

Economie de plantation semi-esclavagiste

Au début du 19^{ème} siècle, la fin de la guerre napoléonienne guerre inter-impérialiste, établit en définitive la suprématie de l'hégémonie britannique tant au niveau de l'Océan Indien qu'au niveau mondial. L'île Maurice, point stratégique sur la route des Indes, conquise par les britanniques en 1810, devint une base militaire.

En vue de l'auto-financement de l'administration coloniale et pour contribuer en partie au financement de la base militaire, le colonialisme britannique convertit l'île en une économie de plantation de canne. Ceci entre également dans le cadre de la politique britannique qui était de diversifier ses sources d'approvisionnement en canne à sucre et de ne pas

se limiter aux seules Antilles (3). Déjà en 1835, 40.000 arpents * de terre sont sous canne (4) et 95 % des exportations étaient acheminées vers la Grande Bretagne (5).

Le passage de l'état de relais mercantiliste à l'économie de plantation semi-esclavagiste a été relativement facile étant donné l'existence des conditions internes suivantes :

(a) L'île Maurice, inhabitée avant l'ère mercantiliste européenne, n'a pas connu un mode de production pré-capitaliste qui eut pu offrir une résistance à la transition vers le capitalisme.

(b) L'accumulation primitive du capital (le processus historique qui sépare le producteur direct de son moyen de production (6) n'apparaissait pas comme une nécessité historique. Il existait sur place une classe d'esclaves africains constituée par la traite négrière avant l'abolition formelle décidée en 1813 par les Britanniques, et même après l'abolition formelle, par la traite clandestine (7). L'esclave est déjà démuné des moyens de production lui-même étant considéré comme un instrument de travail. Par contre, le mercantiliste français et la classe marchande autochtone avaient déjà accaparé les moyens de production propres aux activités mercantiles.

(c) Les terres, moyen de production principal pendant le développement de la canne, ont été déjà privatisées en grande partie ; comme nous l'avons déjà vu, sous l'administration française qui avait accordé de grandes concessions aux immigrants d'origine française (8). L'administration anglaise n'a fait qu'étendre les concessions, entre autres, à des fonctionnaires et entrepreneurs britanniques.

(d) La superstructure coloniale a joué un rôle moteur, au début, dans la transformation de la base économique (l'ensemble des rapports de production). Le relais mercantile est relégué rapidement au second plan et l'industrie sucrière est poussée par l'administration anglaise à devenir le secteur clé de l'économie. Par la suite, bien sûr, le développement des forces productives une fois stimulé eut des actions-retours sur mes rapports de production.

On a défini cette première phase de l'économie de plantation comme un mode de production semi-esclavagiste. Il nous semble nécessaire d'établir une démarcation entre la forme esclavagiste antique et celle de l'époque de l'impérialisme colonial où les esclaves produisent pour un marché international capitaliste.

* 1 arpent 0:4047 hectare.

«...L'économie esclavagiste proprement dite (dont les différentes formes vont du système patriarcal, orienté avant tout vers la consommation personnelle, aux plantations proprement dites, travaillant pour le marché mondial...). C. Marx, *Le Capital Livre 3ème, Tome III, p. 183.*

Néanmoins, ce régime de plantation semi-esclavagiste ne put durer plus d'une vingtaine d'années. La faiblesse de ce régime réside dans le maintien du processus de reproduction au niveau économique (9). A l'intérieur, il y avait les luttes de classe qui prenaient la forme d'évasion d'incendies des champs de canne et de mutineries à l'intérieur des plantations. A l'extérieur, le capitalisme montant luttait contre les forces féodo-mercantilistes pour l'abolition de la traite puis de l'esclavage. On ne pouvait plus compter sur un afflux régulier de main d'oeuvre d'esclave de l'extérieur pour reproduire la force de travail esclave. A l'intérieur, la forte natalité des esclaves rendait la situation de reproduction encore plus difficile.

Blocage de reproduction du régime.

Le marché mondial du sucre en pleine expansion

Par contre, les rapports de production étaient une entrave au développement des forces productives. Il était dans l'intérêt de la plantocratie mauricienne et du colonialisme anglais de raboter les «imperfections» des rapports de production.

L'économie de plantation semi-capitaliste (1835–1870)

Le passage du régime semi-esclavagiste à celui d'un mode de production semi-capitaliste a été aussi rapide et aussi facile que la transition antérieure (du mercantilisme au régime semi-esclavagiste).

La plantocratie mauricienne tout comme le colonialisme anglais eurent tout à gagner de l'abolition de l'esclavage en 1835. La première obtint une compensation de 2 millions pour libérer les esclaves (ce qui lui donna un capital initial pour investir dans l'importation de main d'oeuvre indienne) ; ensuite l'administration anglaise lui accorde un délai de cinq ans pour libérer les esclaves : ce qu'on appela le système d'apprentissage, qui en fait offrait aux ex-proprétaires d'esclaves une période de répit afin d'organiser et de s'adapter à la nouvelle source de main d'oeuvre indienne (main d'oeuvre sur contrat communément appelé l'engagement). La plantocratie eut en outre bénéficié de tout l'appui de l'administration britannique pour organiser l'engagement.

Cette transition sans douleur est d'ailleurs reflétée dans le fait que la production sucrière n'a subi qu'une très légère baisse en 1835 et en 1836, puis est remontée de plus belle pour tripler vers les années soixante-dix.

«L'esclave était aboli, mais la plantation et la plantocratie demeuraient». (11). Mais, à Maurice les esclaves affranchis ne devinrent pas petits propriétaires de canne comme à la Jamaïque. Ecartés dans leur grande majorité des frontières de la plantation ils s'installèrent à la marge des montagnes et le long des côtes, ou travaillèrent en ville (12).

L'immigration indienne créa un quasi-salariat sous contrat dont une petite partie de la rémunération était payée en nature. Bien que cette nouvelle structure de production se rapprochât un peu plus du capitalisme agraire, elle conservait néanmoins trop de vestiges esclavagistes pour qu'on puisse la définir ainsi. Le travailleur indien ou «l'engagé» n'était pas, à proprement dit, un prolétaire «libre». Il est cantonné juridiquement sous contrat à une plantation particulière, et dans la réalité, il lui était très difficile de changer de région même après l'expiration de son contrat (normalement de cinq ans). Où pouvait-il aller alors qu'il n'existait guère de villages dans l'île, alors que l'accès à la terre lui était interdit, et alors que le squatting était formellement interdit depuis 1838 ?

Il n'avait plus que le choix de rester dans le «camp» de la même plantation ou de retourner en Inde. Par ailleurs, bon nombre d'immigrants prirent la route vers le pays natal à la fin de leur contrat (13). «L'engagé» était également soumis à la corvée que nos grand-parents encore en vie rappellent avec beaucoup d'amertume. Alors que la corvée en Europe était une pratique féodale qui obligeait les serfs à travailler gratuitement pour un certain nombre de jours au compte du seigneur féodal, à Maurice, par contre, elle était une séquelle du régime esclavagiste. Elle était, d'abord, pratiquée par l'administration coloniale, qui comme une forme d'impôt, imposait aux propriétaires d'esclaves de fournir gratuitement à l'Etat chaque année quatre jours de travail d'esclave pour chaque esclave qu'ils possédaient. (14) Ces esclaves étaient utilisés par l'Etat aux fins de réparation des routes et à d'autres travaux d'infrastructure.

Par extension, cette pratique de la corvée a été utilisée par la plantocratie pendant le régime de l'engagement (travail sous contrat) c'est-à-dire après l'abolition de l'esclavage.

Sous maints prétextes — absence au champs, non-respect au patron, faible rendement du travail etc — les «engagés» étaient obligés de venir travailler gratuitement pour le propriétaire de la plantation les dimanches. Ici, la tradition orale mauricienne dépeint d'une façon très riche les circonstances dans lesquelles les engagés subissaient la corvée.

Il est à noter que dans le féodalisme européen la corvée était un moyen d'extorquer le surtravail des serfs. Par contre à Maurice, la situation était différente. La corvée était appliquée non à des serfs mais à un quasi-prolétariat qui, de toute façon, travaillait ordinairement du lundi au samedi. La corvée dans ce contexte était utilisée à des fins coercitives pour décourager l'absentéisme chez l'engagé ou pour les

maintenir dans un état de soumission vis-à-vis des propriétaires de plantation.

L'extorsion du surtravail de l'engagé prit la forme de la plus-value comme dans le capitalisme pur. C'est pour cela que nous refusons d'appeler «l'engagement» «un nouveau système d'esclavage» comme le fait le professeur H. Tinker. (15)

De plus, nous nous abstenons de le définir comme un régime de capitalisme agraire pur, puisque le travailleur engagé n'était pas «libre». Comme l'esclave il faisait partie intégrante de la plantation, et ne pouvait pas changer de patron. Il n'était pas non plus un esclave puisqu'à la fin de son contrat il pouvait retourner en Inde. D'ailleurs, après l'afflux considérable d'immigrants indiens qui dura jusqu'à 1870, le nombre de retours vers l'Inde a été en moyenne supérieur au nombre d'arrivées jusqu'à la fin de l'immigration indienne en 1977. (16)

C'est pour ces raisons que nous préférons appeler le régime de «l'engagement» un régime de semi-capitalisme, préparant la voie à un capitalisme agraire.

La concentration du capital et le développement du capitalisme agraire

Le passage du régime de plantation semi-capitaliste au capitalisme agraire constitue une autre étape très rapide, amorcée vers la fin du 19ème siècle. Mais cette transition se faisait à un moment où le processus de concentration des terres et des usines de cannes était déjà en cours. Si bien que l'île Maurice a brulé l'étape de la libre concurrence, phase qu'a infailliblement connu le capitalisme européen.

Le nombre d'usines de cannes avait atteint son point maximal de 259 en 1859. Depuis, le nombre n'a cessé de décroître, atteignant 85 en 1901, 50 en 1924 et 21 aujourd'hui (17).

Le processus de centralisation des usines est toujours à l'ordre du jour. La plantocratie, par la voix de son président (le syndicat patronal – le Mauritius Employers' Federation), pense qu'aujourd'hui 14 usines suffiraient pour broyer toutes les cannes de l'île (18).

La centralisation des usines entraîne invariablement une centralisation des terres puisque toutes les usines sont rattachées à d'énormes plantations (champs). L'usine et les champs sont parties intégrantes d'une même société d'exploitation.

La centralisation des usines et des terres a été depuis 1859 un processus historique inébranlable, qui n'a été mis en cause ni par la pénurie ni par l'abondance de la main d'œuvre, ni par l'accroissement ni par la stagnation de la production de la canne, ni par les prix élevés ni par les bas prix du sucre sur le marché extérieur.

S'agissant des prix du sucre, le pays a connu de bons moments jusqu'à 1900, puis de 1940 à 1976. Les prix ont été excessivement bas de 1901 à 1910, puis pendant la grande crise du capitalisme international à partir de 1928. La main d'œuvre fut abondante avec l'afflux

d'immigrants indiens de 1841 à 1870 ; puis on connut des périodes de pénurie avec le reflux de cette main d'œuvre et avec la cessation de l'immigration. La stagnation de la production de la canne a été très marquée entre 1871 et 1900, puis entre 1922 et 1950.

Néanmoins, la centralisation des terres et des usines s'est effectué à un rythme quasi-régulier au fil des années. Ces facteurs externes peuvent avoir accéléré ou ralenti la concentration du capital mais ce qui est sûr c'est qu'ils n'en sont pas les causes. La concentration du capital n'est qu'un processus propre au développement et à la maturité du capitalisme lui-même :

- Comme l'a montré Marx : «l'accumulation accélère la baisse du taux de profit dans la mesure où elle implique la concentration du travail sur une grande échelle, d'où une composition plus élevée du capital. D'autre part, la baisse du taux de profit accélère à son tour la concentration du capital et la centralisation par la dépossession des capitalistes de moindre importance, l'expropriation du dernier carré des producteurs directs, chez qui il restait encore quelque chose à exproprier. Ce qui d'un autre côté accélère à son tour l'accumulation, quant à la masse, bien que le taux de l'accumulation baisse le taux de profit.» Karl Marx *Le Capital* Livre 3ème, Tome I, p. 254. Edition Sociale.

Concentration et fragmentation des terres.

Comme le montrent les actes notariés des plantations, (19) il existait bien un marché des terres dans la seconde moitié du 19ème siècle, et beaucoup de plantations changeaient de propriétaire et de superficie. Néanmoins, l'accès à la terre pour les travailleurs immigrés et les esclaves fut quasi-impossible jusqu'à la fin du 19ème siècle, sauf dans les cas de squatting, bien sûr. Par contre, la population métissée «Gens de couleur» commença à acquérir des terres vers la fin de l'occupation française. En 1788, un propriétaire «de couleur» avait 270 arpents de terre et 20 esclaves dans le Sud de l'île (20). Par ailleurs, l'administration anglaise avait affranchi les métis dès 1829 (21) en vue de s'appuyer sur eux dans les moments de conflits avec la plantocratie locale.

La petite production de cannes à sucre «les petits planteurs de canne» est apparue à partir de la fin du 19ème siècle (22). L'acquisition de terres par les petits planteurs indiens s'est accélérée au début du 20ème siècle. En 1910, ils cultivaient déjà 47,888 arpents de cannes soit 31.8 % de la surface totale sous cannes ; en 1915, ils avaient atteint 68,000 arpents et en 1921, ils atteignaient en totalité la superficie maximale de 82,400 arpents soit 45.9 % du total des terres sous cannes (23). Notons que c'était une période de bons prix du sucre, et que la superficie totale sous canne s'était également accrue. Mais à partir de 1922, c'est la chute des prix jusqu'à la 2ème guerre mondiale. La super-

ficie totale des terres sous cannes et celle des propriétés des petits planteurs décroissaient. Néanmoins, l'acquisition de terres par les petits planteurs indiens fut un processus qui continua malgré la chute des prix du sucre, quoique avec une ampleur réduite.

Parallèlement, ce qui étonne, c'est comment en si peu de temps, les petits cultivateurs ont pu acquérir près de la moitié des terres sous cannes. Ce qui nous emmène à essayer de comprendre ce mécanisme de l'acquisition de terres à Maurice, surtout au niveau de la petite production.

Alors que dans la plupart des pays du monde, l'existence de la petite production agricole n'est que le produit d'un mode de production précapitaliste, à Maurice, elle n'est apparue qu'avec le développement du capitalisme, voire avec le processus de concentration du capital. Donc, il serait plus juste, de par leur origine, de définir les petits planteurs de canne dans le cadre du «petit capitalisme». Or, rien n'est plus vrai que : «... celui-ci (le petit capitalisme) n'est pas un vestige du passé, mais un produit de la concentration même». (24)

Cette thèse est partagée par l'auteur à partir d'une étude sur les actes notariés des planteurs et des terres de petits planteurs dans deux régions de l'île (25). A mesure que la bourgeoisie agraire révolutionnait les instruments de production, en remplaçant la culture atelée par les tracteurs, la traction animale par des locomotives pour le transport de la canne, les usines à moulin à vente par celles à vapeur, à mesure que les forces productrices se développaient, la production de la canne et du sucre se faisait de plus en plus à grande échelle. Alors les plantations et les usines se centralisèrent, et par conséquent certains durent fermer. L'accumulation du capital exigeant ce mouvement de concentration du capital, or, les plantations redéfinissent constamment leurs frontières. De nouvelles terres sont annexées, d'une part. D'autre part, des terres, surtout celles éloignées des usines centralisées, ou celles marginalement fertiles sont vendues.

Les terres non-annexées aux plantations existantes ont été morcellées et vendues en lots. Il y eut, en fait des vagues de morcellement : d'abord des grands lots ont été vendus, puis ces grands lots ont été morcellés davantage. Ce processus a continué jusqu'à ce que les lots mis sur le marché aient été assez petits pour que les travailleurs immigrés indiens puissent en acquérir. Ils le faisaient soit avec leur propre épargne soit et c'est le cas le plus commun d'ailleurs en l'achetant à l'ex-propriétaire qui leur consentait alors des facilités de paiement. A en juger par les actes notariés (26). Les terres achetées de 1910 à 1921, au moment où les prix du sucre étaient élevés ont été complètement acquittées généralement au bout de 3 à 5 ans.

Dans ce mouvement contradictoire d'annexion et de fragmentation des terres, une classe de petits producteurs agricoles est née. L'accès à la terre des travailleurs agricoles indiens fut un tournant historique. Alors, qu'antérieurement ils devaient forcément habiter dans les

«camps» des plantations même après leur contrat, désormais ils pouvaient se libérer de ces contraintes atroces ; ils pouvaient créer des villages, et devenir un prolétariat libre par rapport à la plantation. En effet, le premier quart du 20^{ème} siècle a été le cadre d'un grand mouvement de population des camps des plantations vers des villages, nouvellement créés à la périphérie des plantations. En fait cette population était devenue un semi-prolétariat, dans la mesure où elle allait travailler à la fois pour le patron des plantations et à la fois pour elle-même sur les nouvelles terres.

En ce qui concerne la plantation, celle-ci allait faire un pas qui perfectionnerait les rapports de production capitalistes.

Cristallisation du capitalisme agraire.

Au début du 20^{ème} siècle, bien qu'il existât un certain marché de terres et de capitaux, il n'existait pas par contre de marché libre de main d'œuvre. À défaut d'un marché libre du travail, le flux de la main d'œuvre importée de l'Inde pour le compte des plantations particulières alimentait jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle tant bien que mal les plantations en expansion. Mais à partir de la fin du 19^{ème} siècle, la situation de la main d'œuvre indienne a constitué une contrainte pour la plantocratie. Deux luttes populaires simultanées éliminèrent cette source de main d'œuvre.

Premièrement, la résistance des immigrants indiens face à l'atrocité des conditions de travail dans les plantations, prit la forme de retours en Inde à l'expiration de leur contrat de cinq ans. On notera que dès 1880 jusqu'à la fin de l'engagement en 1923, le reflux des travailleurs indiens vers l'Inde excédait, pour la plupart des années, le nouveau flux d'immigrants vers l'île Maurice (27). Deuxièmement, la lutte des nationalistes indiens en Inde mit un frein à l'émigration indienne vers les plantations d'outre-mer.

Face à la pénurie de main d'œuvre à Maurice, on aurait attendu une grande concurrence entre les propriétaires des plantations pour acquérir la main d'œuvre sur place. Mais, ceci ne pouvait être le cas puisque jusqu'au début du 20^{ème} siècle, les plantations conservaient encore des vestiges de l'esclavagisme dans la mesure où la main d'œuvre indienne, immobilisée dans les «camps» des plantations, faisait partie intégrante de ces plantations. Même à la fin de son contrat le travailleur indien ne pouvait quitter le camp. Où irait-il habiter puisque dans cette petite île où l'accès à la terre lui était interdit ? Il n'existait alors de villages hors des plantations et le squatting comme nous l'avons déjà vu était interdit.

Paradoxalement, ce n'est que l'accès des travailleurs de plantations à la terre qui pouvait débloquer la situation et créer un marché libre de travail. Le morcellement des plantations marginales, la vente des terres aux travailleurs indiens, la création de villages au alentours

de leurs petits champs, libéreraient les «engagés» des «camps» des plantations. Ils pouvaient désormais offrir leur force de travail non plus à un seul patron, mais à plusieurs.

L'apparition de ce marché libre du travail fut un facteur décisif qui entraîna une organisation du travail à grande échelle et encouragea davantage la concentration des plantations. Les plantations en expansion pouvaient concurrencer les plantations de moindre importance sur le plan de la main d'œuvre disponible sur place.

L'apparition de la petite production de canne à sucre fut un avantage tant pour les ex-immigrants indiens que pour la plantocratie. Pour les premiers ce fut d'abord la libération de la contrainte des camps. Pour la plantocratie qui possédait aussi les usines, il a été alors possible d'accumuler le capital en achetant la force du travail directement, en faisant travailler ces nouveaux sous-prolétaires dans ses champs ou indirectement en achetant leurs cannes.

Notons, par ailleurs, qu'au début il y avait même une concurrence entre les usiniers pour s'approvisionner en cannes auprès des petits planteurs. Cette concurrence était bien sûr à l'avantage de ceux-ci puisqu'elle faisait monter le prix d'achat de leurs cannes. C'était un petit souffle de libre concurrence, bien temporaire d'ailleurs. Mais, en général, comme nous l'avons vu l'île Maurice a brulé l'étape de la libre concurrence à cause de la concentration du capital dès la naissance du capitalisme mauricien.

Ce petit souffle de concurrence est apparu alors qu'il existait plus d'une cinquantaine d'usines. Mais bien vite, la centralisation plus poussée des usines (une trentaine au début du second moitié du 20ème siècle) préparait la base matérielle du capitalisme monopoliste. Avec seulement une poignée d'usines en place, la plantocratie pouvait mieux s'entendre tacitement et supprimer la concurrence en son sein. Avec l'aide de l'état, elle fixa un prix commun pour l'achat des cannes aux petits planteurs et institua le système de «factory area». Des zones géographiques sont définies ce qui force chaque groupe de petits planteurs à vendre leur canne à une usine spécifique. Le «factory area» n'est autre qu'une forme de cartel au profit de la plantocratie.

AUJOURD'HUI

Les petits planteurs, en général, ont jusqu'ici préservé leurs terres acquise dans le passé. Mais, à partir de la fin de la première moitié, de 20ème siècle, l'accès à des nouvelles terres ayant été quasi-impossible, leurs terres (existantes) ont été alors constamment fragmentées par l'héritage. Le nombre de petits planteurs cultivant moins de 10 arpents est passé de 13,360 en 1947 à 28,708 en 1974 (28). Et, aujourd'hui, près de la moitié de petits planteurs possèdent moins d'un arpent de terre. Comme le processus de fragmentation continue, l'avenir de petits planteurs est menacé. Déjà pour la grande majorité de cette classe, la culture de la canne n'offre qu'un revenu secondaire.

Par contre, à partir de 1951 alors que la Commonwealth Sugar Agreement assurait un marché et un prix garanti pour le sucre mauricien en Grande Bretagne, les plantations n'ont cessé de s'étendre en superficie, en absorbant des terres antérieurement sous d'autres cultures ou sous forêts.

La plantocratie a dépassé la phase simple de concentration du capital. Elle a transformé le capital sucrier en capital financier. Les sociétés de plantations, autrefois des entreprises, tout en gardant les mêmes noms, sont devenues de véritables «holdings» qui ont investi dans d'autres holdings, ou dans des entreprises dans le secteur du sucre comme dans les autres secteurs traditionnels et modernes de l'économie mauricienne. Il y eut même dans les années cinquante et soixante des investissements à l'extérieur du pays, ce qui fait que jusqu'à maintenant le flux des profits est supérieur au reflux des profits à l'extérieur de Maurice.

C'est une oligarchie financière, contrôlant une dizaine des «super-holdings» qui domine la vie économique du pays. La plupart de ces holdings clés se sont formés à partir du capital sucrier, ont petit à petit encerclé le capital commercial lié au commerce import-export et l'ont prit sous contrôle au détriment du capital étranger et du capital de moindre importance. Ces super-holdings detiennent le monopole absolu dans le secteur sucrier, le commerce extérieur, les assurances, les docks, et dans les nouveaux secteurs que sont le tourisme, l'agro-industrie (liée à la production alimentaire), l'import-substitution. Le capitalisme mauricien a bel et bien passé au stade du capitalisme monopoliste, mais un capitalisme dépendant et dominé puisque l'accumulation du capital s'y fait dans le sillage de la division internationale du travail existante.

FOOTNOTES

1. S. Amin – Le développement inégal - éditions de minuit 1975.
2. Non dans le sens mauricien où le créole est quelqu'un fortement d'origine africaine.
3. Eric Williams – Histoire des Caraïbes – Présence Africaine 1975.
4. Mauritius Chamber of Commerce – Centenary Year Book 1853-1953.
5. Mauritius Almanach 1835.
6. Le Capital – K. Marx – Livre Ier Tome III E.S.
7. Mauritius Almanach 1850, p. 405.

8. Le domaine de Bernanés et le début du sucre -- A.Toussaint p.40.
9. Voir à ce sujet : *Alliances des classes* -- P.P. Rey -- Maspero 1973.
10. *Mauritius Almanach*, 1850, 1870.
11. *Histoire des Caraïbes* -- op. cit.
12. The «apprenticeship» system in Mauritius: its character and its impact on race relations in the immediate post-emancipation period, 1839-1879 -- Moses D.E Nwulia -- *African Studies Review* Vol.XXI No. 1 April 1978.
13. *Mauritius Almanach* 1850-1920.
14. Order of His Excellency the Governor in Council -- 28th January 1826, No. 6 (*Mauritius Archives*).
15. *A new system of slavery* -- Prof. H. Tinker. O.U.P. 1974.
16. *Mauritius Almanach* -- 1870-1920.
17. *Mauritius Almanach*, 1850-1930.
18. Interview du Président de la Mauritius Employers Federation. *Le journal Week End de l'île Maurice* -- 29.4.79.
19. *Morcellement and Emergence of villages in Mauritius. A case study of Vale and Hollywood* -- Raj Virahsawmy. *University Journal University of Mauritius* 1979.
20. *Le domaine de Bernanès et les débuts du sucre*, op. cit. p. 44.
21. *Mautius Almanach*, 1851.
22. Royal Commission on Mauritius, 1909, MNSO -- *The evolution of The Crown Colony of Mauritius*. Sir Charles Bruce - *Scottish Geographical Magazine*, 1908, Vol. 24, p. 57-78. -- *Prospects of Cooperative Credit Banks among Indian Planters in Mauritius*. -- S. Wilberforce, Report to the Government of Mauritius, 1913.
23. *Mauritius Almanach*, 1930.
24. *L'échange inégal et la loi de la valeur* -- S. Amin -- p. 47. *Anthropos/IDEP*, 1973.

25. Morcellement and emergence of villages in Mauritius, op.cit.
26. Ibid.
27. Mauritius Almanach, 1880–1930.
28. Mauritius Chamber of Agriculture – Annual Reports 1950–1975.

SUMMARY

The development of agrarian capitalism and the emergence of small planters in Mauritius.

The whole historical process of Mauritius has been a series of transition towards capitalism. For historical reasons, it has by-passed a pre-capitalist mode of production, the primitive accumulation of capital and even laissez-faire capitalism. From a slave-labour mercantilist relay at the periphery of the Dutch and French mercantilist system, it was transformed, under British occupation, into a slave-labour sugar plantation economy. After the abolition of slave-labour and its replacement by immigrant indentured labour from India, the plantation economy underwent a semi-capitalist transformation, but retaining many vestiges of slavery.

Concentration of land and capital has been a constant theme during the whole period. The rise of small planter-class is but a consequence of the concentration of capital itself. Access to marginal land left over from the process of concentration of better land liberated labour, confined previously to plantation «camps». It also gave birth to villages and created a semi-proletariat who could be «free» labour and small planters at the same time.

This process, beginning at the turn of this century, consolidated agrarian capitalism and stimulated further concentration of capital, reaching today, the supreme stage of monopoly capitalism. Sugar capital has been transformed into financial capital which now dominates all the key sectors of the economy. However, it is a dominated monopoly capitalism at the periphery, whose accumulation of capital is dependent upon the international division of labour.